

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1826

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 18

À l'alinéa 15, substituer à la dernière occurrence du mot :

« leur »

le mot :

« cette ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.